



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 22361

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la consommation de médicaments des patients bénéficiant de la CMU. La CMU est une mesure qui permet l'application du principe d'égalité d'accès aux soins en permettant aux plus démunis de se faire soigner dignement. On constate cependant que la consommation de médicaments des personnes bénéficiant de la CMU est de 30 % supérieure à la moyenne nationale. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de ramener cette consommation à des proportions moindres.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22361

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5780